



TA MUNICIPALITÉ

Volume: 32

Décembre 2012

Numéro: 13

St-Camille-de-Lellis

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2013

Le conseil municipal a adopté le 17 décembre 2012 ses prévisions budgétaires pour l'année 2013. C'est un budget équilibré où les dépenses et les revenus sont de 1,444,982\$.

Nous avons décidé de geler les revenus de la taxe foncière au même niveau que 2012, et pour ce faire, nous avons abaissé le taux de la taxe foncière de 0.93\$ par 100\$/d'évaluation à 0.80\$ par 100\$/d'évaluation pour tenir compte du nouveau rôle d'évaluation. Compte tenu que la valeur foncière de la municipalité a augmentée d'environ 16.5%, les propriétaires dont la valeur de leur propriété a augmenté de moins de 16.5 % verront leur taxe foncière baissée, et les propriétés dont la valeur foncière a augmenté de plus de 16.5% verront leur taxe foncière augmentée.

Pour les résidences raccordées au réseau d'aqueduc et d'égout, il n'y aura pas d'augmentation des frais de services en 2013, et ce, malgré les travaux effectués sur la route 204. Il y aura une légère baisse des frais de services pour la cueillette des vidanges de 8.00\$.

Adélarde Couture, maire,

Vous remarquerez à l'examen du budget que la taxe foncière et les tarifications pour les services représentent la somme de 649,302\$ pour 44.94% du budget de 1,444,982\$, le reste du budget soit 56% provient d'un tenant lieu de taxes, des transferts du gouvernement, et des autres revenus de sources locales.

Suite à l'adoption des prévisions budgétaires 2013 par le conseil municipal, le 17 décembre, les taxes de services demeurent inchangées pour l'aqueduc et l'égout, une baisse pour la taxe foncière et pour la cueillette des déchets et du recyclage.

	<u>2012</u>	<u>2013</u>
Taxe foncière générale	.93\$.80\$
Tarif d'aqueduc & égout	282.15\$	282.15\$
Tarif assainissement eaux	245.00\$	245.00\$
Tarif vidanges & recyclage	120.50\$	112.50\$

Les propriétaires de fosses septiques et puisards auront à payer un montant fixe de 28.00\$, c'est une diminution de 1\$ par rapport à l'an passé.

Votre Conseil Municipal,

Examinons maintenant un peu plus en détails le budget de dépenses de la municipalité :

<u>DÉPENSES :</u>	<u>Montant</u>	<u>%</u>
Adm. générale (entretien bâtiments, assurance, électricité, téléphone, etc.)	224,188\$	15.51%
Législation (salaires et dépenses des élus).....	23,851\$	1.65%
 <u>Liste des quotes-parts MRC des Etchemins :</u>		
Quote-part MRC évaluation.....	19,597\$	1.38%
Quote-part MRC administration.....	9,900\$	0.68%
Quote-part MRC à l'aménagement.....	7,229\$	0.50%
Quote-part MRC développement du territoire.....	9,062\$	0.63%
Quote-part MRC	4,000\$	0.28%
Gestion des boues fosses septiques.....	6,966\$	0.48%
Quote-part MRC police.....	4,113\$	0.28%
Protection contre l'incendie.....	61,722\$	4.26%
Police.....	50,640\$	3.50%
Voirie municipale.....	326,974\$	22.63%
Enlèvement de la neige.....	88,390\$	6.12%
Éclairage des rues	18,300\$	1.27%
Transport adapté	1,521\$	0.11%
Aqueduc et égout & purification.....	58,858\$	4.07%
Épuration des eaux usées, exploitation.....	34,340\$	2.38%
Enlèvement des ordures et recyclage.....	52,597\$	3.63%
Dépôt de matériaux secs.....	7,482\$	0.52%
Contribution OMH	11,350\$	0.78%
Urbanisme et zonage.....	6,910\$	0.48%
Programme de revitalisation, patrimoine et autres.	9,050\$	0.63%
Maisons fleuries	14,500\$	1.00%
Projet relocalisation de la bibliothèque (Pacte rural)	150,000\$	10.38%
Loisirs et culture (bibliothèque) entretien bâtiments, élect.	67,631\$	4.68%
Frais de financement dettes à long terme.....	66,411\$	4.60%
Remboursement capital dettes à long terme.....	109,400\$	7.57%
<u>TOTAL DES DÉPENSES:</u>	<u>1,444,982\$</u>	<u>100%</u>

L'ensemble des salaires des employés (temps plein, temps partiel, occasionnels, emplois d'été, pompiers et autres salaires) représente un montant de 232,081.00\$ pour 16.06% du budget. Les salaires sont répartis dans chacun des postes budgétaires de dépenses.

Recettes :

<u>TAXES :</u>	<u>Montant</u>	<u>%</u>
Taxe foncière.....	427,633\$	29.59%
Taxe aqueduc et égout.....	84,988\$	5.88%
Traitement des eaux usées.....	69,460\$	4.81%
Enlèvement des ordures.....	59,773\$	4.14%
Gestion des boues de fosses septiques.....	7,448\$	0.52%
<u>Total des sommes perçues dans la population :</u>	<u>649,302\$</u>	<u>44.94%</u>
<u>PAIEMENT TENANT LIEU DE TAXES :</u>		
Compensation école primaire.....	13,632\$	0.94%
Compensation bureau de poste.....	600\$	0.04%
Compensation TVQ.....	209,900\$	14.53%
<u>Total tenant lieu de taxes :</u>	<u>224,132\$</u>	<u>15.51%</u>
<u>TRANSFERTS :</u>		
Péréquation.....	187,100\$	12.95%
Entretien du réseau routier, transport.....	56,500\$	3.91%
Terres publiques.....	107,184\$	7.42%
<u>Total des transferts :</u>	<u>350,784\$</u>	<u>24.28%</u>
<u>Remboursement du MAMROT (aqued. égout)</u>	<u>48,154\$</u>	<u>3.33%</u>
<u>Mise en valeur du territoire (Pacte rural)</u>	<u>127,480\$</u>	<u>8.82%</u>
<u>Services rendus aux organismes :</u>	<u>13,180\$</u>	<u>0.91%</u>
<u>Autres recettes de sources locales :</u>	<u>31,950\$</u>	<u>2.21%</u>
<u>TOTAL DES REVENUS :</u>	<u>1,444,982\$</u>	<u>100%</u>

Les comptes de taxes 2013:

Les comptes de taxes vous parviendront à la mi-février 2013 et seront payables en quatre versements.

Les principaux travaux, et investissements prévus au budget 2013 sont :

- ◆ 30,000\$ pour le deuxième paiement de l'équipement de déneigement des trottoirs;
- ◆ 18,000\$ pour refaire le toit de l'édifice municipal;
- ◆ 12,000\$ pour la confection des nouvelles pancartes aux entrées du village;
- ◆ 110,000\$ pour l'asphaltage de la rue de la Fabrique, du pont au quatre-chemins;
- ◆ 150,000\$ (dont 127,000\$ provient d'une subvention du pacte rural) pour rénover l'édifice du 113, rue Principale, et déménager la bibliothèque.

En terminant, je désire offrir à chacun de vous, mes meilleurs vœux de bonheur à l'occasion de la période des Fêtes.

Adélarde Couture, maire
